

ABONNEMENT.

Ce Journal paraît le JEU-
DI, et l'abonnement com-
mence avec l'année, *payable
d'avance*, comme suit :

CANADA.....\$2.00
ETATS-UNIS...\$2.20
EUROPE.....\$4.00

Pour ceux qui ne se
conformeront point à
cette règle, l'abonne-
ment est de \$3.00, pay-
able à la fin de l'année.

DIEU.—PATRIE.—FAMILLES.

ADMINISTRATION.

Tout ce qui concerne la
rédaction ainsi que la cor-
respondance se rattachant
aux abonnements, envoi
d'argent, annonces,
impressions, &c., &c.
doit être adressé à
Mr. l'ADMINISTRA-
TEUR du *Foyer Do-
mestique*, à Ottawa,
franc de port.

L.E

FOYER DOMESTIQUE.

Journal Religieux, Littéraire, Historique, Agricole et de Tempérance.

E. GERVAIS, Rédacteur-en-Chef.

Littérature.

LA
TERRE PATERNELLE.

(Suite.)

III.

UN NOTAIRE AU RABAIS.



A douleur causée par le
départ du jeune Charles
se fit longtemps sentir
dans la famille; mais le
temps, ce grand maître qui,
à la longue, calme les plus
grandes afflictions, vint à bout
de celle-ci comme de toutes les
autres. Les occupations avaient
repris leur routine habituelle, et rien
en apparence ne faisait remarquer l'ab-
sence de Charles; — seulement, on sa-
vait que, chaque soir, après la prière en
commun, la mère et sa fille prolongeait
la leur de quelques minutes; il n'est
pas besoin de dire pour qui étaient ces
prières ferventes souvent entrecoupées
de longs soupirs. Le père paraissait le
seul qui eut le plus généreusement
fait son sacrifice. Il lui restait encore
son fils aîné qui, depuis le départ de
son jeune frère, avait redoublé de soins
et d'attentions pour lui; le père, de
son côté, sentait sa tendresse s'accroître
pour celui qu'il regardait maintenant
comme son fils unique. Le plus grand
malheur qu'il redoutait, était de voir
ce fils les abandonner à son tour. Aussi
cherchait-il tous les moyens de se l'at-

tacher plus étroitement. Il crut à la
fin en avoir trouvé un bien efficace; et
comme il ne prenait jamais de résolu-
tions tant soit peu importantes sans
consulter sa femme, il s'empressa de lui
en faire part.

—Tu sais, ma chère femme, lui dit-il,
que nous avons déjà perdu un de nos
enfants; j'ai bien peur que l'aîné nous
quitte à son tour. J'épie ses démarches
depuis quelques jours, et il me semble
qu'il se passe quelque chose d'extra-
ordinaire en lui; je lui ai même en-
tendu dire à un de nos voisins, qu'a-
près tout, son frère n'avait pas si mal
fait; qu'il reviendrait dans trois ans,
avec de l'argent devant lui, et qu'il
pourrait alors s'établir; au lieu que lui
ne serait pas alors avancé. Que de-
viendrions-nous, ma chère femme, s'il
lui prenait envie de nous quitter?
Sais-tu que j'ai dans la tête un projet
qui doit nous l'attacher pour toujours?
J'y pense depuis quelques temps, et je
crois que tu seras de mon avis; ce serait
de lui faire donation de tous nos biens
moyennant une rente viagère qu'il nous
paierait. Par ce moyen, il se trouvera
maître de la terre, et ne pensera plus à
partir. Qu'en dis-tu?

—Cela mérite bien réflexion, répondit
la femme. Je n'y avais pas encore pensé;
seulement, je te ferai observer que plu-
sieurs se sont donnés comme cela à
leurs enfants, et n'ont eu que du cha-
grin avec eux.

—Mais, ma chère femme, est-ce que
tu craindrais quelque chose de sem-
blable de notre fils? Il s'est toujours
montré si bon pour nous; d'ailleurs,
on fera faire l'acte par un bon notaire.
Nous commençons à être avancés en
âge, et je pense que ce serait le meilleur
moyen d'être heureux sur nos vieux
jours.